Il y a Vingt-cinq ans

LE MATIN, 7 Octobre 1907.

REOUVERTURE DES TRIBUNAUX

La réouverture des tribunaux a eu lieu ce matin par une imposante cérémonie.

Après la Messe traditionnelle, le Corps Judiciaire s'est réuni au local du Tribunal Civil.

L'honorable Doyen du Tribunal de Cassation, Mr Hugon Lechaud, prononça solennellement la reprise des travaux judiciaires. Le discours d'usage a été prononcé par Me Luc Dominique, Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Cassation, qui a parlé des progrès accomplis par la Science Criminelle, dans le monde civilisé et la nécessité de retoucher nos lois pénales pour leur imprimer un caractère plus humain. Nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire, même en partie, ce substantiel discours qui sera probablement publié.

Le Secrétaire d'Etat de la Justice, Me T. Laleau, adressa des compliments au Corps Judiciaire pour le zèle qu'il apporte à l'accomplissement de la tâche combien délicate.

Me Camille Latortue présenta le nouveau Conseil de l'Ordre des Avocats pour l'année judiciaire qui s'ouvre.

Et maintenrnt, Magistrats, à l'œuvre.

Votre cuisine, Madame...

Si votre estomac est délicat, et que votre digestion s'avère laborieuse, vous n'avez pas, pour vous guérir, à vous ruiner en spécialités pharmaceutiques; mettez-vous à l'usage de la *Mantègue des Usines de Port-au-Prince et de Saint Marc* et, comme par enchantement, vos facultés digestives reprendront leur vigueur et leur jeunesse.

Bec-Fin.

La ville du Cap en émoi

—oo—

Notre confrère L'INFORMATION publie en dernière heure dans son numéro du 1er Octobre: « Il nous est revenu que 60 prisonniers détenus pour différents crimes tels que assassinats, vols, viols, etc.. ont été relaxés pour raison d'économie. En présence d'une pareille mesure, la ville du Cap est en émoi.»

Les condamnés ont-ils bénéficié d'un arrêté de grâce du Président?

La question des affiches

La panique qui a déterminé l'hécatombe *de toutes les affiches*, écriteaux, aux devantures des maisons de commerce, d'affaires, de cafés, restaurants, etc, est injustifiée, à la lumière de l'article 16 de la loi du 22 Septembre 1932, que nous reproduisons dans le but de rassurer nos lecteurs et pour leur information :

Art. 16.— AFFICHES EXEMPTÉES. Sont exempts du droit de timbre établi par l'article précédent les placards et publications judiciaires, lesquels restent assujettis à leur timbre propre, les affiches électorales, les écriteaux apposés sur un immeuble pour annoncer sa mise en vente ou en location, les écriteaux, cartons et panneaux collés, fixés, apposés, suspendus ou étalés à l'intérieur des magasins, boutiques, officines ou derrière leurs devantures et les enseignes de toutes sortes placées sur les établissements contenant le genre d'affaires, les noms, dénominations ou raison sociale des maisons ou indiquant la profession.

En l'honneur de MONSIEUR Norman Armour

Le Club américain de Paris a offert hier un déjeuner d'adieu en l'honneur de Mr Norman Armour, ministre plénipotentiaire dans la capitale, qui vient d'être nommé aux mêmes fonctions à Haïti. De nombreuses personnalités appartenant aux milieux politiques, diplomatiques français et à la colonie américaine assistaient à ce déjeuner.

Au dessert, après que M. Laurence Hills, président du club, eut prononcé quelques paroles d'adieu au nom des membres du Club américain de Paris et de la colonie américaine, M. Norman Armour a pris la parole pour dire combien il lui était pénible de quitter Paris, les amitiés qu'il avait su s'y créer dans la haute société parisienne, ses compatriotes installés dans la capitale française. Mais cette tristesse de partir lui est rendue plus légère par le fait que c'est à Haïti qu'il se rend.

« Il me plaît, en effet, a poursuivi l'orateur, de sentir qu'en quittant Paris, en quittant la France pour laquelle j'ai une admiration et une affection si profondes, je vais dans une terre qui paraît être la France par sa culture, sa littérature et son langage. Tout cela me permettra de travailler avec les Haïtiens et d'étudier les problèmes de leur pays avec plus de sympathie et de compréhension que je n'aurais pu le faire si je n'avais eu l'avantage de passer en France ces quatre heureuses années...»

(*La Petite Revue*)

On réclame...

—o—

Contre la fermeture des guildives des débiteurs de l'Etat.

Monsieur le Directeur,

Votre journal a toujours traité avec science et conscience toutes les questions d'intérêt général: c'est pourquoi je n'hésite pas à vous soumettre celle-ci parce qu'elle me semble d'importance, puisqu'elle affecte une intéressants catégorie de travailleurs.

Le bureau des contributions vient de prendre la décision de fermer toutes les guildives de ceux qui doivent; et c'est 90 o/o des distilateurs qui sont dans ce cas. Pensez-vous que l'Etat puisse tout comme un vulgaire usurier dire à tous ses débiteurs, Puisque vous ne pouvez pas me payer, je vous retire les moyens de travailler afin que vous puissiez crever plus vite?

Ne croyez-vous pas que l'Etat, qui aurait pour devoir de venir en aide à tous ces gens, ne pouvant pas le faire, doit leur dire: Je vous accorde un délai raisonnable pour me payer; en attendant, je ne puis pas vous condamner à la faim avec votre famille en vous retirant le seul outil qui vous permette de vivre?

Un camarade m'a raconté qu'à une certaine époque, en France, les cours des vins avaient baissé au point d'amener la ruine des producteurs; l'Etat français intervint tout de suite en achetant la récolte, sauvant ainsi tous ces vignicoles. Que dans notre cas l'Etat n'ait pas pu intervenir pour acheter la production d'alcool afin d'empêcher l'effondrement de l'article peut-il consciencieusement, laisser périr tous ceux qui sont devenus ses débiteurs par le fait même de cet effondrement? C'est une situation exceptionnellement tragique.

Avec mes salutations empressées.

UN ABONNÉ

Bonne occasion

A vendre un Saxophone alto neuf avec étui.

Prix raisonnable.

S'adresser au Journal.

Chaque Cuillerée Conduit à La Santé

En ces temps difficiles la santé compte pour beaucoup. SCOTT'S EMULSION prise régulièrement est une précaution recommandée par le bon sens.

Chaque goutte est un nutritif pur sous forme facilement digestive. Chaque goutte crée des forces nouvelles, restaure la vitalité défaillante et tonifie les nerfs. En tout temps la SCOTT'S EMULSION prévient les toux et les rhumes. Elle assure la résistance à la maladie.

La SCOTT'S EMULSION contient l'huile de foie de morue norvégienne, la plus réputée dans le monde entier pour son contenu en vitamines. Elle donne d'excellents résultats dans chaque cas, à tous les âges.

Quand il faut économiser il vaut mieux acheter une seule bouteille de SCOTT'S EMULSION que deux d'une imitation à bon marché qui ne peut vous donner les mêmes résultats rapides et certains que l'authentique

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Riche en Vitamines A et D

Depuis 60 ans le remède de confiance pour:

TOUX, RHUMES BRONCHITE ANEMIE
CONSOMPTION INFLUENZA RACHITISME

Agents de ventes: HAROLD F. RITCHIE & CO., Inc. Madison Ave. at 34th St., New York, E. U. d'A.

L'auto et le piéton

Il y a peine quinze ans, l'enfant jouait sans peur et sans crainte dans la rue libre. L'usage des routes et des sentiers était sans dangers pour lui. L'auto est venue... Et depuis, entre la rue, la route, le chauffeur, le piéton et l'auto c'est une guerre sans merci, d'autant plus sanglante que les chocs en sont presque toujours brusques... Qui l'emportera? La terre-pleine tordue n'encombre point, il est vrai, le champ de bataille, ni les garages. Mais, à l'hôpital, le défilé des bouches cassées est, par moments, impressionnant, et le taux de la mortalité par accident d'autos ou de camions s'élève sensiblement.

«La rue, la route et le sentier sont à moi, à vous d'en sortir,» dit le piéton à la machine.

Celle-ci réplique:

« J'y suis, j'y reste. Fallait pas m'appeler dans votre pays ».

Qui a tort?...

Est-ce le chauffeur qui aime à faire de la vitesse, qui est parfois saoul, myope, presbyte, distrait, maladroit, éméché, ou qui, partisan de la société protectrice des animaux, préfère parfois passer sur la jambe d'un homme plutôt que d'écraser l'aile d'une poule?

Est ce l'enfant qui s'attarde à jouer dans la rue, au lieu d'aller à l'école, ou à l'atelier?

Est-ce le paysan étourdi, allant se mettre sous les pneus rapides, en courant après son chapeau enlevé par le vent ou après sa bourrique récalcitrante?

Est-ce enfin le moteur fatigué, détraqué, n'en pouvant mais, devenu fou ou enragé?

Qui a tort?

C'est peut-être le Temps, ce grand maître, qui n'a pas encore donné aux uns et aux autres l'expérience des conditions nouvelles de la circulation créées chez nous par l'emploi de plus en plus intensif de l'auto et du camion. C'est peut-être l'œuvre à faire de *l'éducation du piéton et du chauffeur*, l'un ne vou ant pas strictement obéir au code de la route, l'autre ne voulant pas se résigner à passer sur les côtés de son domaine séculaire, mais au milieu, toujours au milieu.

Le problème est d'importance. Sa solution dépend de chacun de nous et aussi de la police, à qui on pourrait suggérer de ne délivrer un permis de conducteur d'auto ou de camion qu'après avoir fait subir au postulant un examen médical spécial par des spécialistes.

Dr CHARMANT.—«Manuel d'Hygiène».

LOIS PROMULGUÉES

Le «Moniteur» du lundi 3 octobre comporte les lois suivantes, votées à la dernière session, qui ont été promulguées:

— Loi érigeant le quartier de Gressier en commune de 5ème classe.

— Loi érigeant le quartier de Saut d'Eau ou Ville Bonheur en commune de 5ème classe.

— Loi érigeant le poste militaire de Bosco, commune de St-Louis du Sud, en quartier.

— Loi allouant une pension de *Cinq cents gourdes* par mois au Général Occide Jeanty, ancien chef de la Musique du Palais.

— Loi réglementant l'exploitation et le commerce du sel de cuisine.

— Loi accordant une pension de Cinq cents gourdes, par mois, à Monseigneur Julien Conan, ancien Archevêque de Port-au-Prince en retraite.

— Décret du Corps Législatif accordant décharge pleine et entière aux Secrétaires d'Etat qui ont géré les affaires publiques du 30 septembre 1929 au 1er octobre 1930 et du 30 septembre 1930 au 1er octobre 1931.

Réglementation des Ecoles de Commerce

Le « Moniteur » du 29 août 1932 publie un Arrêté présidentiel réglementant l'enseignement donné dans les écoles de Commerce de la République. Un des points essentiels de cet arrêté est la fixation de la durée des études à deux années. Sans vouloir précisément nous arrêter à apprécier l'opportunité de cette mesure, nous tenons quand même à souligner l'heureuse tendance de l'autorité supérieure à assurer un enseignement commercial sérieux aux étudiants comptables, enseignement qu'ils ne pouvaient pas obtenir dans le laps restreint de temps que l'on lit dans certaines réclames. Nous notons que l'Ecole Spéciale de Sténo-dactylographie est l'un des rares établissements, sinon le seul, qui ont toujours soutenu que, pour avoir un diplôme de commerce *sérieux*, il faut au moins une année d'études.

Pour Guérir ou Eviter

MIGRAINES, CONSTIPATION
CONGESTIONS, ÉTOURDISSEMENTS
EMBARRAS GASTRIQUE

IL SUFFIT de prendre
à l'un de vos repas
(tous les deux jours seulement), une

PILULE du Dr DEHAUT

147, Rue du Faubourg St-Denis, PARIS

Mais il faut exiger les véritables
qui sont tout à fait blanches
et sur chacune desquelles les mots

DEHAUT à PARIS
sont très lisiblement imprimés en noir

HAITIANA

Ciné-Taldy

CE SOIR
La belle comédie :

La Merveilleuse Journée

avec André Roanne
Entrée 0.50 ; Balcon : 1,00
DIMANCHE
A 8 HEURES

L'Amoureuse Aventure

Entrée : 3, 4, 5.

N. B. — Ce film comme « Le Mystère de la Villa Rose » doit être retourné par le bâteau français de la fin du mois.

POUR UNE PEAU DOUCE

ET PARFUMÉE

EMPLOYEZ

LUX

SAVON DE TOILETTE
DÉLICATEMENT PARFUMÉ

MOHR & LAURIN, P. O. BOX «M». — Distributeurs
Rue Roux et du Centre, Port-au-Prince.

PEPTO-FER

du Dr JAILLET

TONIQUE - DIGESTIF - RECONSTITUANT

Contre ANÉMIE digestive,
ANEMIE d'origine respiratoire,
ANEMIE consomptive,
ANEMIE par excès de travail intellectuel ou corporel,
ANÉMIES consécutives aux Maladies aiguës,
ANÉMIE des Pays chauds
et contre les Maladies du TUBE DIGESTIF.

Ainsi que l'attestent plus de 100.000 lettres émanant du Corps médical, aucune préparation ne peut être comparée au PEPTO-FER du Dr JAILLET pour guérir l'Anémie, la Chlorose, les Pâles couleurs, les mauvaises Digestions et, en général, toute Débilité.

MODE D'EMPLOI : Un petit verre à liqueur immédiatement après le repas.

Gros : DARRASSE Frères, 13, Rue Pavée, 13 - PARIS (4e)
Détail : Toutes bonnes Pharmacies

BOXE

Dimanche, 9 octobre 1932, à 4 hs, p.m. au Parc-Leconte

10 rounds de 3 minutes.

ARAGON contre SAVOIE DESIR

Tout le monde connait le formidable Aragon ; il est inutile de le représenter.

Mais Savoie Désir? Peu de personnes ont assisté à sa victoire sur Norfolk, et pourtant c'est une référence. Kid Norfolk est un beau scientifique, et, malgré tout, il a succombe devant le redoutable « frappeur ». Savoie Désir, en effet, possède une doite qui ne pardonne pas, et s'il peut la placer, Aragon, malgré ses qualités d'encaisseur, fera la grimace. D'ailleurs, Savoie Désir est l'élève de Guerrier, et si ce dernier manquait d'entrainement quand il s'est présenté devant Aragon, par contre, Savoie, lui, est dans une condition superbe. On peut le voir, chaque matin, s'entrainer en compagnie du fameux Papasito.

Pour dimanche, ce n'est pas seulement le Savoie qui a battu Kid Norfolk que nous verrons devant Aragon, mais un boxeur qui a évolué depuis 2 mois tant par sa science que par sa condition physique.

Et puis, quel ressort, Savoie! Il a bondi sur le ring pour défier le vainqueur de son professeur, Guerrier, et sa volonte de vaincre ne connait pas de bornes. Il sera vainqueur dimanche. C'est sa formule.

Quand à Mr Naldi et à Mr Hugo Mevs, sont toujours de plaire davantage, ils ont, en plus de ce match, épinglé à l'affiche un autre combat superbe, le semi-final, en effet, est digne d'une affiche.

Il y aura un combat préliminaire important, qui fournira, cette fois, un knock out.

Le programme détaillé paraitra incessamment. — Une agréable surprise! Le prix des places est fixé à:

Ring side	3 Gourdes
Tribunes	2
Pelouse	1
Voitures	1
Enfants	0,50 centimes

Pour éviter l'encombrement, les personnes en automobile sont priées de se munir à l'avance de leurs tickets et de les présenter à l'entrée. On trouvera les billets d'entrée chez HUGO MEVS.

Rhum Barbancourt

Dont la renommée est universelle a gardé sa première place
Demandez partout :
UN BARBANCOURT
Dépôt : Rue des Césars.